



CHAMPIONNAT DE FRANCE

.....

ÉQUITATION SPORT ADAPTÉ

.....

8 au 10 Juin 2016

Saint-Lô (50)

Pôle Hippique de Saint -Lô

.....

Entrée libre et gratuite

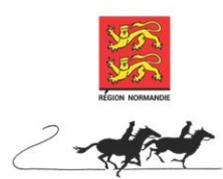


Fédération
Française
du Sport
Adapté



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



malakoff médéric

Sommaire

Mots d'accueil	Page 3
Bienvenue à Saint-Lô	Page 5
Présentation du lieu de manifestation	Page 6
Présentation du COL	Page 7
Programme Prévisionnel	Page 8
Informations Générales	Page 9
Précisions Techniques	Page 10
Fiche Association	Page 13
Fiche Engagement	Page 14
Fiche de demande de dérogation	Page 17
Fiche d'autorisation médicale	Page 18
Fiche Récapitulative	Page 19
Plan d'accès	Page 20
Hébergement	Page 21

Mots d'accueil



L'association « *les Rênes de la vie* » s'est vue confier, en collaboration avec le Comité Départemental Sport Adapté de la Manche, l'organisation du Championnat de France Equitation 2016.

L'équipe organisatrice, forte de son expérience capitalisée lors de l'édition 2014, est heureuse d'accueillir pour la 2^{ème} fois ce Championnat de France dans le cadre magnifique du Pôle Hippique de Saint-Lô.

Depuis plusieurs mois, tous les bénévoles de l'association se mobilisent pour préparer cet évènement afin d'en faire un lieu où se mêlent le sport, le plaisir et la convivialité.

Nous vous préparons un spectacle de gala avec les centres équestres associés à l'organisation du Championnat ainsi qu'une grande soirée dansante.

Bon Championnat à tous.

RENIMEL LOIC

Président de l'association *les Rênes de la Vie*
Président du COL Equitation 2016



Bienvenue dans notre département, au nom du Comité Départemental Sport Adapté de la Manche, nous sommes heureux d'accueillir le Championnat de France d'Equitation Adapté 2016.

Après le succès de la première organisation en 2014 où 254 cavaliers ont pu s'exprimer sur 2 jours de compétition, il était important de souligner à nouveau le travail des centres équestres associés aux «*Rênes de la Vie*» qui tout au long de l'année organisent des rencontres en faveur du public en situation de handicap.

C'est en partenariat avec les clubs et les comités sportifs de notre département, que nous pouvons développer et favoriser l'accessibilité des activités physiques et sportives. Toutes ces actions proposées à l'année sont importantes et indispensables pour le bien-être, la santé, l'épanouissement et l'inclusion des personnes.

Au sein du Pôle Hippique de la ville de Saint-Lô, «capitale du cheval», nous souhaitons à tous nos sportifs venus de toutes les régions, de vivre et disputer leur championnat de France 2016 avec des bons moments de rencontre, de partage, d'émotions et de succès....c'est ça le sport !

Bonne chance à tous et bravo.

BIVILLE PASCAL
Président du Comité Départemental Sport Adapté de la Manche

Bienvenue à Saint-Lô

La ville de Saint-Lô se situe au cœur de la presqu'île du Cotentin, sur le cours de la Vire. Cette Cité préfectorale accueille aujourd'hui plus de 20 000 habitants. Détruite par les bombardements en 1944, Saint-Lô est une ville neuve où le béton a réussi à se conjuguer avec les vestiges comme les remparts datant du Moyen-âge, où s'élève la « cathédrale » Notre Dame. Une ville qui conjugue mémoire, présent et avenir.



« **Capitale du cheval** », la ville doit ce surnom au prestige de son haras national et aux rencontres sportives comme le « **Normandie Horse show** ». Sa vitalité repose sur une vie associative riche de plus de 250 associations avec une offre sportive diversifiée.

Saint-Lô est aussi forte d'une **véritable identité culturelle**, elle soutient les festivals Polyfolia (Festival mondial du chant choral) et les Rendez-Vous Soniques, capitale du rock dans la Manche, elle est aussi ville de création artistique à travers les ateliers Arts Plume.



Bocage vallonné, la **vallée de la Vire** est propice à la randonnée mais aussi aux activités en rivière. Les nombreux itinéraires de **randonnées** permettent de découvrir tour à tour des paysages époustouffants, des **châteaux**, des **manoirs**, des **édifices religieux**...

Présentation du lieu de manifestation

Unique en France, vue la renommée nationale et internationale du Haras de Saint-Lô, la ville s'est dotée depuis 1992 d'un Centre de Promotion de l'Élevage devenu aujourd'hui Pôle Hippique. Véritable lieu historique et vivant, ce site accueille 130 jours d'évènements sportifs par an, 120 000 spectateurs sur les différentes épreuves proposées.



Depuis 30 ans, l'objectif de Saint-Lô, capitale du cheval, est de faire du site du haras national et du pôle hippique, un pôle de référence dans le milieu des évènements équestres internationaux. Cet équipement de présentation et de réception de haut niveau est le théâtre de nombreuses manifestations liées à la promotion et à la vente de chevaux.



Pôle Hippique

Chemin de la Madeleine

50 000 Saint-Lô

Coordonnées GPS : 49.121108, -1.077306

Le Comité d'Organisation Local

Président du COL

RENIMEL Loïc

CDSA 50

FONCTION	CONTACT
Vice-Président	BIVILLE Pascal
Trésorière	DE FOLLEVILLE Agnès
Secrétaires générales	MONGERMONT Brigitte FAYS Marie-Claude
Commission Coordination	DESFAUDAIS Florent
Commission Sportive	JACQUES Isabelle
Commission Cavalerie	TRIPET Marie-Pierre
Commission Arbitrage	DELAVAL Fanny
Commission Médicale	LANCE Christian
Commission Dotation	MONTGERMONT Michel
Commission Hébergement / Restauration	LEMEULAIS Nathalie PETIT Julie
Commission Communication	DESFAUDAIS Florent
Commission Animation	PETIT Julie
Commission Développement Durable	BRISSET Delphine

FONCTION	CONTACT
Cadre Technique National Equitation FFSA	Alain DEJEAN
Directeur Technique Fédéral du championnat	Christian RICHARD
Directeur Sportif Fédéral Equitation FFSA	THIRODE-BENAY Anne-Sophie



CDSA 50

Florent DESFAUDAIS

Maison de quartier, Place Victor Hugo, BP 70428,
50204 COUTANCES CEDEX

06.23.80.35.63 / florent.desfoudais@ffsa.asso.fr

Le Programme prévisionnel

Mercredi 8 juin 2016

14h00 - 18h00	Accueil des délégations Animations (spectacle équestre)
18h00 - 19h00	Réunion technique des entraîneurs
19h00 - 21h00	Pot de bienvenue et repas

Jeudi 9 juin 2016

08h00	Reconnaissance des parcours et détente des chevaux
08h30 - 12h00	Epreuves
A partir de 11h30	Déjeuner sur le site des épreuves
13h30 - 17h30	Epreuves
18h30 - 19h30	Spectacle « <i>Au fil du Temps</i> »
19h30	Pot et remise de récompenses, repas de gala

Vendredi 10 juin 2016

08h30 - 11h00	Suites des épreuves
11h30	Cérémonie protocolaire et remise de récompenses
12h30	Pot de clôture et distribution des paniers repas

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales

Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le lieu de la compétition :

Mercredi 8 juin 2016 de 15h00 à 18h00
Au Pôle Hippique de Saint-Lô,
Chemin de la Madeleine, 50000 SAINT-LO

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire pour **vérification des licences**, des **certificats médicaux** et **des inscriptions** et ainsi recevoir l'ensemble des documents relatifs à la manifestation.

Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication de l'équitation en compétition.

Restauration

Tous les repas, ainsi que le repas de gala, seront servis sur le **site du Pôle Hippique de Saint-Lô**.

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs afin d'éviter l'attente. Merci de nous signaler, lors de votre inscription, si certains de vos sportifs sont à **mobilité réduite** ou ont des **régimes alimentaires particuliers**.

Pour information, une buvette fonctionnera sur le site pendant les compétitions.

Hébergements

L'hébergement ainsi que les petits déjeuners seront à gérer par chaque association.

A cet effet, vous trouverez en annexe une liste d'hôtels à proximité du Pôle Hippique de Saint-Lô.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement est disponible sur le site internet fédéral : www.ffsa.asso.fr dans la rubrique « informations sportives - informations disciplines » et sur « l'espace club ».

En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation à la Directrice Sportive Fédérale (DSF), Mme Anne-Sophie THIRODE-BENAY, qui réunira le jury.

Modalités d'inscription

Le Championnat de France d'Equitation relève du règlement « **Activités Equestres Sport Adapté** ». Peuvent participer au Championnat de France d'Equitation FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2015-2016.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'engagement doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**
Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 16 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 29 avril 2016**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par Anne-Sophie THIRODE-BENAY, Directeur Sportif Fédéral Equitation FFSA est programmée le :

Mercredi 8 juin 2016 à 18h00
Au Pôle Hippique de Saint-Lô,
Chemin de la Madeleine, 50000 SAINT-LO

Les lieux exacts et les horaires des réunions techniques seront précisés à votre arrivée

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Equipements sportifs

Les épreuves se dérouleront sur les installations du Pôle Hippique de Saint-Lô. Il sera demandé aux cavaliers de se présenter aux épreuves avec la **tenue réglementaire** préconisée par la F.F.S.A.

	DIVISION	EPREUVE	OBLIGATOIRE	RECOMMANDE
EQUITATION	DIV I	Dressage CSO	Tenue officielle de concours : Bottes d'équitation (ou mini-chaps), pantalon d'équitation clair (blanc ou beige), veste, chemise, cravate, col officier pour les filles Bombe avec attache 3 points homologuée.	Gants facultatifs mais conseillés.
		CROSS	Bottes, pantalon d'équitation et sweat-shirt Casque de CROSS avec attache 3 points et gilet protège dos homologués.	Gants facultatifs mais conseillés.
		Equifun	Tenue correcte équitation Bottes d'équitation ou mini-chaps et boots Bombe homologuée avec attache 3 points.	
	DIV II III		Tenue correcte équitation Bottes d'équitation ou mini-chaps et boots - Bombe homologuée avec attache 3 points.	Pantalon d'équitation et gants.
ATTELAGE	DIV I II III		Le meneur doit être muni d'un casque et de gants et son groom d'un casque. Tenue du fouet obligatoire pour la Division I.	

Catégories d'âges

ANNEE	JEUNE	SENIOR	VETERAN
2015/2016	Né en 1995 et après	Né de 1982 à 1994	Né en 1981 et avant

- ❖ Les trois catégories sont ouvertes aux divisions I, II et III.
- ❖ Un cavalier ne peut s'engager que dans une seule division.
- ❖ Si dans l'une des divisions, une catégorie comprend très peu de partants, celle-ci est rattachée à la catégorie principale (cf. règlement F.F.S.A.).

Titre de Champion de France

❖ Equitation sport adapté

En Division I, est proclamé **Champion de France** (par catégorie d'âge) :

- ✓ Le premier de chaque épreuve : Dressage, CSO, CROSS, Equifun.
- ✓ Le premier du Concours Complet (Dressage+CSO+CROSS).

En Division II, est proclamé **Champion de France** (par catégorie d'âge) :

- ✓ Le premier de chaque épreuve : Dressage, CSO, Equifun.
- ✓ Le premier du Combiné (Dressage+CSO).

En Division III, est proclamé **Champion de France** (par catégorie d'âge) :

- ✓ Le premier de chaque épreuve : Dressage, Equifun.
- ✓ Le premier du Combiné (Dressage+Equifun).

❖ Attelage sport adapté

Est proclamé : **Un titre de champion de France attelage Division I, Division II et Division III.**

❖ Pony Games sport adapté

Est proclamé : **Un titre de champion de France Pony Games Division I, Division II et Division III.**



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 29 avril 2016**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 50, à l'attention de Florent DESFAUDAIS
 Maison de quartier, Place Victor Hugo, BP 70428, 50204 COUTANCES CEDEX
 06.23.80.35.63 / florent.desfoudais@ffsa.asso.fr

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :			
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :			
Tél. :	Fax :	Mail. :	

PRESTATION	PRIX/BOX	NOMBRE	TAILLES T-SHIRT	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat avec repas (du mercredi soir au vendredi midi)	70€		S x..... M x..... L x.....	
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45€		XL x..... XXL x.....	
Location d'un cheval sur les 2 jours de compétition	15€			
Nombre de box à réserver (supplément foin 5€ et supplément copeaux 15€)	20€			
Formule 1 -- Encadrant Inscription avec forfait restauration (du mercredi soir au vendredi midi)	50€		S x..... M x..... L x.....	
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25€		XL x..... XXL x.....	
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL	€

Les chèques devront être libellés à l'ordre du **COL Championnat de France d'Equitation Sport Adapté 2016.**

Ci-joint un chèque du règlement complet de l'engagement de l'association d'un montant de€, banque, N° de chèque.....

Signature

Date Lieu



FICHE ENGAGEMENT D1

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 29 avril 2016**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 50, à l'attention de Florent DESFAUDAIS

Maison de quartier, Place Victor Hugo, BP 70428, 50204 COUTANCES CEDEX

06.23.80.35.63 / florent.desfoudais@ffsa.asso.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	Téléphone :

Sportif	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Disciplines						Location de cheval		Poids sportif	Taille sportif	Date et lieux de qualification
				DR	CSO	CROSS	Equifun	Pony games	ATT	oui	non			
1														
2														
3														
4														
5														

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 17. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de l'équitation en compétition.

<p>Signature du Président :</p> <p>Visa du Département</p>
--

<p>Signature du Président :</p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



FICHE ENGAGEMENT D2

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 29 avril 2016**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 50, à l'attention de Florent DESFAUDAIS

Maison de quartier, Place Victor Hugo, BP 70428, 50204 COUTANCES CEDEX

06.23.80.35.63 / florent.desfaudais@ffsa.asso.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	Téléphone :

Sportif	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Disciplines						Location de cheval		Poids sportif	Taille sportif	Date et lieux de qualification
				DR	CSO	CROSS	Equifun	Pony games	ATT	oui	non			
1						///								
2						///								
3						///								
4						///								
5						///								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 17. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de l'équitation en compétition.

<p>Signature du Président :</p> <p>Visa du Département</p>
--

<p>Signature du Président :</p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.

Je soussigné(e) **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) **représentant légal de**, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France pour le motif suivant :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical – catégorie minimale)
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom du DSF

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France (s'il y en a un) à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les délégations ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

CDSA 50, à l'attention de Florent DESFAUDAIS
Maison de quartier, Place Victor Hugo, BP 70428
50204 COUTANCES CEDEX
06.23.80.35.63 / florent.desfoudais@ffsa.asso.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 29 Avril 2016 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- Les fiches d'engagement D1, D2 et D3
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

Le Pôle Hippique de Saint-Lô est situé au cœur de la ville et s'étend sur 35 hectares.



Pôle Hippique

Chemin de la Madeleine

50 000 Saint-Lô

Coordonnées GPS : 49.121108, -1.077306



Par le train : SNCF Corail Teoz / TER depuis Paris, Caen, Cherbourg.



En avion : Aéroport Caen-Carpiquet ou Cherbourg-Maupertus.



En voiture :

- ❖ A partir de Paris prendre l'A14 direction Poissy - Rouen, puis prendre l'A13 E05 direction Rouen/Caen, continuer sur la N13 direction Caen.
- ❖ A proximité de Caen, suivre Périphérique Sud, prendre la sortie A84 Direction Rennes, puis continuer sur l'A84 jusqu'à la sortie : Saint-Lô (sortie n° 5).
- ❖ Sur la N174 prendre la direction : Saint-Lô / Centre - Route de Bayeux - Pôle Hippique de Saint-Lô - Haras National.
- ❖

Plan du Pôle Hippique de Saint-Lô



Hébergement

NOM	COORDONNEES	TARIFS	Kilomètres de la compétition
Hôtel Armoric	15 rue de la Marne 50000 SAINT-LO www.hotel-armoric.com Tél. 02 33 05 61 32	Chambre double : de 45€ à 54€ Petit déjeuner : 6€	2 km
Hôtel La Crémaillère	8 rue de la Chancellerie 50000 SAINT-LO www.lacremaillere-stlo.com Tél. 02 33 57 14 68	Chambre double : de 42€ à 53€ Chambre triple : de 49€ à 60€ Petit déjeuner : 6€	2,5 km
Hôtel L'Auberge Normande	20 rue de Villedieu 50000 SAINT-LO auberge-normande50.com Tél. 02 33 05 10 89	Chambre : de 30€ à 40€	2,8 km
Hôtel Mercure	1 avenue Briovère 50000 SAINT-LO www.mercure.com Tél. 02 33 05 10 84	Chambre double : 75€ Petit déjeuner : 7€	3,4 km
Hôtel Ibis	594 rue Jules Vallès PA La Chevalerie 50000 SAINT-LO www.ibis.com Tél. 02 33 57 78 38	Chambre double : A partir de 55€ Petit déjeuner : 9€	3,4 km

Hôtel Formule 1	619 rue Jules Vallès PA. La Chevalerie 50000 SAINT LÔ www.hotelf1.com Tél.08 91 70 53 84	Chambre à partir de 35€	3,7 km
Ibis Budget	151 boulevard de Strasbourg Parc de l'Europe 50000 SAINT-LO www.ibisbudget.com Tél. 08 92 70 02 37	Chambre double : 55€ Petit déjeuner : 6,15	4 km
Inter Hôtel	3 Parc de l'Europe Boulevard de Strasbourg 50000 SAINT-LÔ www.hotel-saint-lo.com Tél. 02 33 57 57 57	Chambre double : A partir de 67€ Petit déjeuner : 8,50€	4 km
Lunotel	130 Rond-point de la Liberté 50000 SAINT-LÔ www.hotel-lunotel-saint-lo.com Tél: 02 33 56 56 56	Chambre double : 58€ Petit déjeuner : 8,50€	5 km

Informations sur les gîtes : vous trouverez la liste complète sur le site internet du
Comité Départemental Sport Adapté de la Manche : www.cdsa50.org



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires institutionnels



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



RÉGION NORMANDIE



LA MANCHE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ANV
manche.fr



Saint-Lô
AGGLO



Ville de
Saint Lô

Partenaire principal



malakoff médéric

Fournisseurs officiels



Partenaires locaux



Fédération
Française
du Sport
Adapté
Manche



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

